

# OMPI



**IPC/WG/3/2**  
**ORIGINAL** : anglais  
**DATE** : 26 mai 2000

**F**

**ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE**  
GENÈVE

**UNION PARTICULIÈRE POUR LA CLASSIFICATION INTERNATIONALE DES BREVETS  
(UNION DE L'IPC)**

**GROUPE DE TRAVAIL SUR LA RÉVISION DE LA CIB**

**Troisième session**  
**Genève, 5 – 16 juin 2000**

**MISE À JOUR DES EXEMPLES DESTINÉS À LA FORMATION  
SUR LA BASE DE LA SEPTIÈME ÉDITION DE LA CIB**

*Document établi par le Bureau international*

L'annexe du présent document contient des exemples destinés à la formation qui ont été publiés dans le *Manuel de l'OMPI sur l'information et la documentation en matière de propriété industrielle* et mis à jour selon la septième édition de la CIB. Les modifications proposées apparaissent en caractères gras pour les amendements ou barrées pour les suppressions.

[L'annexe suit]

## ANNEXE

## EXEMPLE N° A 10

Documents	Sujet à classer	Classement et commentaires
	<u>selon la (les) revendication(s) :</u>	<u>Classement obligatoire :</u>
AT 306 056 BE 764 496 BG 20 780 CH 553 741 DE-OS 2 112 492 DK 129 984 ES 389 344 FR 2 084 774 * <u>GB 1 279 203</u> HU 164 445 IE 34 955 IL 36 267 NL 7 103 562 PL 82 745 RO 58 575 SU 489 305 US 3 818 071 ZA 711 080	Procédé de réduction de l'acidité d'un produit d'estérification consistant à faire entrer le produit en contact avec la vapeur d'eau et avec un solide alcalin à une température supérieure à 100°C.	Les inventions relatives à des procédés généraux de préparation de composés sont classées dans les groupes pour les procédés employés (voir la note (3) de la classe C 07, ainsi que la note (2) de la <del>sous</del> -classe C 07- <del>C</del> ).  C 07 C 67/48  Un classement secondaire dans le groupe C 07 C 69/00 pour les composés préparés n'est pas nécessaire (voir les notes précitées).
	<u>selon la description :</u>	<u>Classement non obligatoire :</u>
	Néant	Néant
<u>Catégorie(s)</u>		<u>Classement complet :</u>
II (c)		C 07 C 67/48

\* Pays de priorité  
Classement fondé sur le(s) document(s) souligné(s)

EXEMPLE N° B 20  
**(PAS DE CHANGEMENT EN FRANÇAIS)**

Documents	Sujet à classer	Classement et commentaires
	<u>selon la (les) revendication(s) :</u>	<u>Classement obligatoire :</u>
* <u>AT</u> 303 571	Moule à cadre permettant d'appliquer des semelles et des talons sur des empeignes de chaussures, ce moule étant fait d'une seule pièce et pourvu d'un joint élastique qui fait office de charnière joint de séparation, le matériau élastique étant non métallique.	La fabrication d'objets particuliers à partir de matières plastiques en utilisant une technique de moulage est couverte par la sous-classe B 29 D. La note (1) qui suit le titre de cette sous-classe renvoie l'utilisateur à la note (3) qui suit le titre de la classe en face du B 29. D'après cette note, le travail des matières plastiques est autant que possible classé en premier lieu selon la technique particulière de façonnage utilisée, p.ex. dans la sous-classe B 29 C, et le classement dans la sous-classe B 29 D est limité aux aspects caractéristiques pour la fabrication d'un objet particulier et aux opérations combinées de fabrication de l'objet particulier. Cependant, la note (1) qui suit le groupe B 29 D 31/50 doit être prise en considération et, selon le paragraphe 29 du Guide de la CIB, une note générale dans la classe B 29 cède le pas à la note qui suit le groupe B 29 D 31/50. Selon le libellé de cette dernière note, le classement est effectué dans le groupe
<u>CA</u> 964 014		
<u>DE</u> 2 141 167		
<u>FR</u> 2 107 134		
<u>GB</u> 1 344 153		
US            3 838 956		

\* Pays de priorité  
Classement fondé sur le(s) document(s) souligné(s)

Documents	Sujet à classer	Classement et commentaires
		<p>B 29 D 31/50 si la technique de moulage présente un intérêt. Dans ledit groupe, le sous-groupe 31/508 couvre la fabrication de chaussures comportant des semelles ou des talons formés et réunis sur des empeignes préformées en utilisant une technique de moulage.</p> <p>Le classement dans la sous-classe A 43 D, qui couvre les machines pour fabriquer des chaussures, n'est pas approprié puisque, selon la note (2) qui suit le groupe B 29 D 31/50, seul l'assemblage des différentes parties des chaussures par réunion mécanique est classé dans cette sous-classe.</p>
	<u>selon la description :</u>	<u>Classement non obligatoire :</u>
	Néant	Néant
<u>Catégorie(s)</u>		<u>Classement complet :</u>
II (c)		B 29 D 31/508

EXEMPLE N° C 5

Documents	Sujet à classer	Classement et commentaires
	<u>selon la (les) revendication(s) :</u>	<u>Classement obligatoire :</u>
AT 301 632	1. Fabrication de câbles électriques jumelés torsadés en forme de ressort hélicoïdal extensible.  2. Bien que les revendications de certains documents (p.ex. NL, DE) ne visent pas que la méthode de fabrication, il apparaît clairement que le fil extensible en tant que tel est implicitement inclus et devrait être classé.	1. Le procédé de fabrication d'un câble électrique jumelé torsadé, en forme de ressort hélicoïdal extensible est classé dans le groupe H 01 B <del>13/09</del> <b>13/008</b> .  2. Le câble ainsi réalisé est classé dans le groupe H 01 B 7/06.  L'aspect le plus important est le procédé de fabrication.
BE 758 229		
CH 512 811		
* <u>DE-PS 1 962 536</u>		
DK 135 193		
FI 51 016		
<u>FR 2 068 809</u>		
<u>GB 1 273 106</u>		
NL 7 016 009		
NO 127 560		
SE 359 187		
US 3 694 279		
	<u>selon la description :</u>	<u>Classement non obligatoire :</u>
	Néant	Néant
<u>Catégorie(s)</u>		<u>Classement complet :</u>
II (a)		H 01 B <del>13/00</del> <b>13/008</b> , 7/06

\* Pays de priorité  
Classement fondé sur le(s) document(s) souligné(s)

EXEMPLE N° C 9

Documents	Sujet à classer	Classement et commentaires
	<u>selon la (les) revendication(s) :</u>	<u>Classement obligatoire :</u>
BE 758 403 <u>DE-OS 2 051 954</u> <u>FR 2 071 871</u> * <u>GB 1 265 186</u> <u>NL 7 015 282</u>	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Connecteur électrique comportant un corps tubulaire doté d'une languette qui lui est solidaire et qui est destinée à bloquer le connecteur au contact d'une pièce associée.</li><li>2. Les documents DE, FR et NL incluent un autre élément revendiqué, à savoir un dispositif de couplage en deux parties impliquant la coopération du connecteur avec la paroi conductrice d'un trou réalisé dans un panneau.</li></ol>	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Le connecteur électrique, en tant que détail d'un dispositif de couplage par broche, lame ou alvéole, conformé en vue de retenir ensemble les parties en fonctionnement, est classé dans le groupe H 01 R 13/20.</li><li>2. Le dispositif de couplage en deux parties qui consiste en un connecteur à un seul pôle assujéti à un fil ou câble et coopérant avec une pièce associée assujéti à une structure formant panneau est classé dans le groupe H 01 R <del>15/12</del> <b>24/06</b>.</li></ol> <p>Le document GB est entièrement classé sur le seul groupe H01 R 13/20.</p>
	<u>selon la description :</u>	<u>Classement non obligatoire :</u>
	Néant	<del>Néant</del> <b>En vertu de la note qui figure après le groupe H 01 R 24/00, il est souhaitable d'ajouter les codes d'indexation des groupes 101:00 à 107:00 relatifs au nombre de pôles dans un dispositif de</b>

\* Pays de priorité  
Classement fondé sur le(s) document(s) souligné(s)

Documents	Sujet à classer	Classement et commentaires
<u>Catégorie(s)</u>	II (a)	<b>couplage en deux pièces, dans le cas du document en question, un pôle H 01 R 101:00.</b>
		Il n'y a pas matière suffisante dans la description du dispositif de couplage en deux parties pour justifier le classement du document GB dans le groupe H01 R <del>15/12</del> <b>24/06.</b>
		<u>Classement complet :</u>
		H 01 R 13/20, <del>15/12</del> <b>24/06</b> <b>// H 01 R 101:00</b> (DE, FR, NL) H 01 R 13/20 (GB)

EXEMPLE N° E-4

Document de brevet DE – A – 3,422,181  
(Domaine de l'électricité)

Membres de la famille de brevets<sup>\*</sup> :

BE – A – 899,915  
CH – A – 669,842  
FR – A – 2,548,349  
GB – A – 2,141,365  
US – A – 4,779,319

Objets techniques de l'invention

1. L'invention a trait à un système de transmission de signaux utilisé dans un agencement sur les machines-outils servant à mesurer et porte essentiellement sur deux objets techniques, à savoir :

a) un appareil servant à inspecter les pièces dans un système de machine-outil (première revendication), et

b) en tant que partie essentielle de cet appareil, un système de transmission de signaux permettant de commander l'alimentation en énergie électrique, de sorte que celle-ci est libérée uniquement lorsqu'elle est nécessaire pour l'inspection (partie caractéristique de la première revendication et de toutes les revendications dépendantes).

Autres objets techniques divulgués

2. La description divulgue l'utilisation d'une sonde munie d'un contact électrique afin de fermer ou d'ouvrir le circuit électrique de son système de transmission de signaux électriques pour localiser les surfaces sur les pièces.

---

\* Les familles de brevets peuvent comprendre des documents à différents niveaux de publication, dont le contenu peut varier, ce qui peut avoir une incidence sur leur classement par rapport au classement convenu pour le document sélectionné.



Attribution de symboles de classement au document de brevet

3. Les recommandations suivantes doivent être appliquées du classement du document :

a) l'objet technique visé à l'alinéa 1.a) ci-dessus est classé dans l'endroit axé sur l'application B 23 Q 17/00, qui a trait aux "agencements sur les machines-outils pour indiquer ou mesurer". L'objet n'est pas classé dans le sous-groupe 17/20 ou 17/22, parce que les caractéristiques et la position de la pièce ne sont pas essentielles pour l'utilisation de l'invention.

b) L'objet technique visé à l'alinéa 1.b) ci-dessus est classé dans l'endroit axé sur la fonction G 08 C 23/00, qui couvre les "systèmes de transmission de signaux non électriques". Le classement dans cet endroit est nécessaire parce que le système de transmission divulgué peut être utilisé pour d'autres applications.

~~Le groupe H 04 B 10/10 (sur lequel on pourrait attirer l'attention en raison du renvoi à la sous-classe H 04 B dans le titre de la sous-classe G 08 C) n'est pas approprié, étant donné que le système de transmission utilisé dans l'invention ne transmet pas d'informations (voir la note qui suit le titre de la sous-classe H 04 B).~~

c) L'utilisation de moyens électriques pour mesurer des surfaces est classée dans le groupe G 01 B 7/00. Comme les moyens optiques intéressés, c'est-à-dire le système de transmission de signaux optiques, n'ont aucune incidence directe sur la mesure, le groupe G 01 B 11/00 est inadéquat.

Classement du document de brevet

4. Le document doit être classé comme suit :

B 23 Q 17/00, G 08 C 23/00  
// G 01 B 7/00.

EXEMPLE N° E-7

Document de brevet DE – A – 4,011,491  
(Domaine de l'électricité)

Membres de la famille de brevets\* :

DE – C2 – 4,011,491  
FR – A – 2,645,661  
JP – A – 03,073,003  
KR – B – 93,11,719  
US – A – 4,961,036

Objets techniques de l'invention

1. L'invention porte essentiellement sur un dispositif pour commander un arbre comprenant un compteur alimenté avec des signaux d'horloge, une mémoire, un diviseur et un circuit d'attaque d'arbre et dans lequel on stocke au préalable dans la mémoire une donnée sur la vitesse de l'arbre commandé.

Autres objets techniques divulgués

2. La description ne fait que mentionner des applications (tour automatique à plusieurs broches, machine à tricoter les filets de pêche) sans donner de précision sur l'adaptation de l'invention à ces machines particulières.

Attribution des symboles de classement au document de brevet

3. En ce qui concerne le classement du document, les recommandations suivantes doivent être appliquées :

a) Cette commande est applicable à différents types de machines (tour automatique, machine à tricoter...) et doit être classée dans un endroit axé sur la fonction.

b) Bien que la revendication ne contienne pas l'expression "commande numérique", il s'agit bien d'une commande répondant à la définition qui en est donnée dans le libellé du groupe G 05 B 19/18. Plus précisément, cette commande numérique est caractérisée par la commande de vitesse.

---

\* Les familles de brevets peuvent comprendre des documents à différents niveaux de publication, dont le contenu peut varier, ce qui peut avoir une incidence sur leur classement par rapport au classement convenu pour le document sélectionné.

~~e) C'est une commande à programme de la vitesse d'un arbre, qui ne peut donc être classée dans le groupe B 23 Q 15/00 en vertu du renvoi qui figure dans ce groupe.~~

ed) Il n'y a pas d'information additionnelle à indiquer pour les applications.

Classement du document de brevet

4. Le document doit être classé comme suit :

G 05 B 19/416.

[Fin de l'annexe et du document]